



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement CLP (CE 1272/2008)

Date de révision 26-févr.-2020

Version 10

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 25224
Nom du produit THE RIGHT STUFF GASKET MAKER 7 OZ AE

Contient butanone-oxime

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex (866) 732-9502	Fournisseur KRAFFT S.L.U Carreters de Urnieta s/n 14 Andoain, ES 20140
--	--

Adresse e-mail:
mail@permatex.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 - 800-255-3924 (00+ 1+ 813-248-0585) ChemTel

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)
Aérosols	Catégorie 3 - (H229)

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Texte intégral des phrases R : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient butanone-oxime



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H351 - Susceptible de provoquer le cancer
 H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
 P251 - Ne pas perforez, ni brûler, même après usage
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis
 P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
 P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin
 P362 + P364 - Take off all contaminated clothing and wash it before reuse
 P405 - Garder sous clef
 P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
 P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Autres informations

• Sans objet

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
azote	231-783-9	7727-37-9	1 - 5		Exempté(e)(s) - Volume
butanone-oxime	202-496-6	96-29-7	1 - 5	Acute Tox. 4 (H312) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351)	Exempté(e)(s) - Volume

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Appeler le 15 ou le service d'urgences médicales. Retirer et isoler les chaussures et vêtements contaminés.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène en cas de respiration difficile.
Contact avec la peau	En cas de contact avec le gaz liquéfié, décongeler les zones congelées à l'aide d'eau tiède.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. NE PAS faire vomir.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Peut provoquer une réaction allergique cutanée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Garder la victime au calme et au chaud.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent. Agent chimique sec ou CO2. Jet d'eau, brouillard d'eau ou mousse classique. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Les bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes.

Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Certaines peuvent être combustibles, mais aucune ne s'enflamme facilement. Les bonbonnes éventrées peuvent être violemment projetées.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

Ventiler la zone.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pulvériser de l'eau pour abattre les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Empêcher le contact de la matière déversée avec les eaux de ruissellement. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Si possible, retourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage du gaz plutôt que du liquide. Laisser la substance s'évaporer.

Méthodes de nettoyage Ne pas diriger l'eau sur le déversement ni sur l'origine de la fuite.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation**

Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'humidité. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides, Eau

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s)**

Produit d'étanchéité pour automobiles.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne	
butanone-oxime 96-29-7	-	-	-	-	TWA: 0.3 ppm TWA: 1 mg/m ³ H*	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande	Slovenie
butanone-oxime	-	-	-	-	TWA: 3 ppm	K*

96-29-7					TWA: 10 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 33 mg/m ³
---------	--	--	--	--	---

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition avec une ventilation par aspiration.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés. Porter des vêtements de protection chimique (tels que gants, tablier, bottes ou combinaison intégrale en néoprène, le cas échéant). Chaussures antistatiques. Gants en plastique ou en caoutchouc.
Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte, Liquide
Aspect Noir
Odeur Légère
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	7-8
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	> 95 °C / > 203 °F
Taux d'évaporation	< 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	<5 mmHg @ 70°F
Densité de vapeur	3
Densité relative	1.34
Hydrosolubilité	Sans objet
Solubilité(s)	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible
Viscosité dynamique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

Remarques • Méthode

Polymérisation
 Test en vase clos Tag Closed Cup
 Acétate de butyle = 1

Air = 1

Polymérisation

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	<3%
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Sans objet

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques	Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts
Acides
Eau

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Formaldéhyde
Peut dégager de la 2-butanone oxime (éthylméthylcétoxime) aux températures supérieures à l'ambiante

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	6,755.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	5,232.00 mg/kg
Toxicité aiguë inconnue	

100% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.
 le mélange contient 48.894 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.
 le mélange contient 47.85 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.
 le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz).
 le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).
 le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).

Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.

Nom chimique	Union européenne
butanone-oxime	Carc. 2

Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Effets sur certains organes cibles	Yeux, Système lymphatique, Système respiratoire, Peau.
Danger par aspiration:	Aucune information disponible.

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
butanone-oxime	83: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	320 - 1000: 96 h <i>Leuciscus idus</i> mg/L LC50 static 760: 96 h <i>Poecilia reticulata</i> mg/L LC50 static 777 - 914: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 flow-through	750: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
butanone-oxime	0.65

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Aucun(e) connu(e).

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser le récipient.
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV	Aucune donnée disponible
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	UN 1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols, Quantité limitée (LQ)
14.3 Classe de danger	2.2
14.4 Groupe d'emballage	Aucun(e)
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucune information disponible
14.7 N° d'urgence	F-D, S-U

RID

14.1 ONU/n° d'identification	UN 1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols, Quantité limitée (LQ)
14.3 Classe de danger	2.2
14.4 Groupe d'emballage	Aucun(e)
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucune information disponible
14.7 Code de classification	5F

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN 1950
14.2 Nom d'expédition	Aérosols, Quantité limitée (LQ)
14.3 Classe de danger	2.2
14.4 Groupe d'emballage	Aucun(e)
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucune information disponible
14.7 Code de classification	5F

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	ID 8000
14.2 Nom d'expédition	Bien de consommation
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	Aucun(e)
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucune information disponible
14.7 Code ERG	9L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme
ENCS	N'est pas conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H312 - Nocif par contact cutané
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H351 - Susceptible de provoquer le cancer par inhalation

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Date de révision 26-févr.-2020

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

Fin de la Fiche de données de sécurité